



## Vie municipale

|                     |   |
|---------------------|---|
| Mot du maire        | 1 |
| Inauguration Mairie | 2 |
| Timéo Ruel          | 3 |
| Recensement         | 3 |
| Travaux             | 3 |
| Périscolaire        | 4 |
| Modification du PLU | 4 |
| Défibrillateur      | 4 |
| Sécurité            | 5 |
| École               | 6 |
| Etat Civil          | 6 |

## Intercommunalité

|                        |   |
|------------------------|---|
| Urbanisme              | 7 |
| Médiathèque            | 7 |
| Accueil de loisirs     | 7 |
| Relais Petite Enfance  | 7 |
| En route vers la santé | 7 |

## Vie associative

|                         |    |
|-------------------------|----|
| ASCR                    | 8  |
| Pause'Créa              | 8  |
| Sou des écoles          | 9  |
| En'Vie Animale          | 9  |
| ADMR                    | 10 |
| La Horde du Contretemps | 10 |
| Pompiers                | 12 |

## Patrimoine

|                |    |
|----------------|----|
| L'école-mairie | 11 |
|----------------|----|

Mairie de La Rivière,  
327, rue du Baron  
38210 La Rivière  
Tél. 04 76 93 61 52  
email : [mairie@lariviere38.fr](mailto:mairie@lariviere38.fr)  
Directeur de la publication :  
Raymond Rolland  
Crédit photos et rédaction :  
service communication  
Conception/Impression :  
Coquand Imprimeur (Fontaine)  
Imprimeur certifié Imprim'vert  
et ISO 14001  
Tirage : 400 exemplaires  
Dépôt légal à parution

## Mot du maire

Les phénomènes climatiques exceptionnels enregistrés cet été : sécheresse, canicule, incendies de forêts ont marqué l'actualité. Au regard des nombreuses personnes victimes de ces événements en régions, nous pouvons nous réjouir d'avoir globalement été épargnés.

Dans ce contexte, incertain jusqu'au dernier moment, enfin nous avons pu tirer un beau feu d'artifice le 13 juillet dernier pour la satisfaction du plus grand nombre.

Autre évènement attendu, le 17 septembre dernier nous avons inauguré comme il se doit la réhabilitation de notre « bâtiment mairie » en présence de nombreux élus et habitants de la commune. Encore un grand merci à nos adjoints et conseillers municipaux qui ont contribué au bon déroulement de cette cérémonie. Cette réorganisation complète du bâtiment permet d'accueillir nos administrés dans de bonnes conditions et d'offrir à nos agents un outil de travail conforme à leurs besoins.

Sans le soutien financier de l'État, de la Région et du Département, la commune n'aurait pas supporté seule, un montant de travaux à hauteur de **902 173€ HT**.

La situation économique compliquée depuis le début d'année et la flambée du coût des énergies (pétrole, gaz, électricité) favorisent largement l'inflation qui pèse sur les ménages et aussi sur les collectivités. Dans cet environnement, les investissements prévus restent d'actualité malgré l'augmentation des prix et nos dépenses de fonctionnement font l'objet de toute notre attention pour préserver l'équilibre de nos budgets.

Pour ces raisons et malgré les mesures prises pour minorer les dépenses liées à nos luminaires extérieurs (diminution de 50% de l'intensité des lampadaires à partir de 23h30 et équipement progressif d'ampoules à LED sur nos candélabres), le conseil municipal a décidé **l'extinction totale de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune de 0h00 à 5h**. Concernant le registre des incivilités qui perdurent, **des caméras de vidéo protection**

seront prochainement installées sur différents sites de la commune. Leur fonctionnement ne sera pas altéré la nuit et permettra dans un cadre très réglementé de prévenir les actes malveillants régulièrement constatés et parfois coûteux pour notre collectivité.

A propos de notre PLU actuel, **il a été décidé d'engager une modification simplifiée** portant sur certaines règles de ce document d'urbanisme. **Cette modification du PLU sera consultable en mairie aux heures d'ouverture du 14 novembre au 14 décembre, sur les sites internet de la commune et de la communauté de communes SMVIC** avec la possibilité d'exprimer vos remarques le cas échéant.

Je vous invite pour plus de détails sur ces sujets, à consulter **la rubrique « vie municipale »** du journal communal et reste à votre disposition si besoin d'informations complémentaires.

Parfois, certains sujets plus que d'autres agitent la vie municipale. Lorsqu'un ou une élue n'adhère pas à la façon, de mener l'action municipale, de présenter et traiter les dossiers, cela conduit parfois à se retirer. Ainsi, Mme Camille ROMEYER POMET m'a adressé sa démission et n'est plus conseillère municipale depuis le 14 octobre 2022.

Des manifestations proposées par nos associations vont avoir lieu prochainement. Notre présence en nombre à ces moments festifs est importante pour récompenser les efforts des bénévoles qui donnent de leur temps et de l'énergie pour l'animation du village tout au long de l'année.

Les fêtes de Noël en famille approchent et c'est avec un peu d'avance, l'occasion pour le conseil municipal et moi-même, de vous souhaiter une belle fin d'année et vous donner rendez-vous à la salle des fêtes, **le vendredi 20 janvier 2023 à 19h pour les traditionnels vœux du maire**.

Bien à vous toutes et tous

Le Maire  
Raymond ROLLAND

## Votre Bulletin Municipal se met au vert !

En effet, la commission communication a souhaité réaliser un bulletin municipal plus responsable.  
Nous avons donc décidé de faire imprimer le bulletin municipal sur papier recyclé issu de fibres 100% recyclées. Le papier recyclé permet d'économiser les ressources naturelles et l'énergie. En comparaison avec la production de papier issu de pâte vierge, le papier recyclé nécessite 2 à 5 fois moins d'énergie et d'eau.  
Le recyclage permet de relâcher considérablement la pression exercée par l'homme sur la forêt : sachez qu'il faut jusqu'à 7 kilos de bois pour produire une ramette de papier A4 classique.  
Vous ne constaterez cependant pas de différence à l'œil nu sur la qualité du papier car nous sommes en impression couché satin recyclé cocoon blanc.  
Bonne lecture !!

## INFOS

### MAIRIE / Modification des horaires d'ouverture au public :

A compter du 2 janvier 2023 la mairie sera ouverte :  
- Lundi et vendredi de 8 h 00 à 12 h 00  
- Mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h 00

## Inauguration de La Mairie

L'inauguration de la Mairie ainsi que la visite de ses locaux se sont déroulées le samedi 17 septembre 2022 lors des Journées du Patrimoine.

Monsieur Le Maire, en présence de Monsieur André VALLINI (ancien ministre et Sénateur de l'Isère), de Madame Elodie JACQUIER-LAFORGE (députée de l'Isère), de Monsieur Bernard PERAZIO (Vice-président et conseiller départemental du canton du Sud-Grésivaudan), de Monsieur Jean-Claude DARLET (conseiller régional, représentant de la région Auvergne Rhône-Alpes), de Monsieur Claude SALERNO (architecte) et des 2 représentantes du CAUE qui nous ont accompagnés sur ce projet, de Monsieur Jacques ADENOT (Président du Parc du Vercors) des élus des communes voisines, des élus du Conseil Municipal ainsi que des habitants de La Rivière, le ruban tricolore a été symboliquement coupé sur le parvis de la mairie.  
L'ensemble des dépenses pour les travaux du bâtiment et des aménagements extérieurs représente 902 173,17 €

### Répartition :

|                                               |              |
|-----------------------------------------------|--------------|
| - Espace Scolaire :                           | 134 925,18 € |
| - Mairie - Accessibilité                      | 245 603,98 € |
| - Réparations importantes bâtiments communaux | 30 000,00 €  |
| - Mairie                                      | 90 793,23 €  |
| - Logements                                   | 217 171,11 € |
| - Aménagements extérieurs - accessibilité     | 95 677,40 €  |
| - Aménagement de village                      | 88 002,27 €  |

### Recettes :

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| - Département (29,81 %) | 268 952,00 € |
| - Etat (14,17 %)        | 127 853,00 € |
| - Région (16,63 %)      | 150 000,00 € |
| - Commune (39,39 %)     | 355 368,17 € |

Un moment de convivialité et de partage autour d'un bâtiment qui rappelle le passé, la mairie à l'étage ainsi qu'un logement et deux salles de classes au rez-de-chaussée. Un apéritif déjeunatoire a été offert par la municipalité.



## Commémoration du 11 novembre

Une gerbe de fleurs a été déposée devant le monument aux morts après la lecture du texte officiel par Monsieur Le Maire en hommage à tous les « Morts pour la France ».  
Nous remercions les représentants des anciens combattants, les pompiers ainsi que les habitants présents lors de cette journée du souvenir et de recueils à la mémoire des victimes.  
Un apéritif a été offert par la mairie, à la salle centre village.



**F & Végétal**  
REVEILLE VOTRE JARDIN  
*Horticulture - Pépinière*

### Production locale et de saison

Plants de légumes, plants à massifs, vivaces, chrysanthèmes, arbustes d'ornement, arbres fruitiers, sapins de Noël, plantes ventes et fleuries

708 chemin du vent 38210 TULLINS



04 76 05 78 86



F & Végétal

## Un jeune de La Rivière aux couleurs tricolores

Fin juillet, Timéo Ruel, 9 ans, a participé aux Jeux Mondiaux de la Jeunesse (JMJ) de vélo trial. Inscrit depuis 3 ans au trial Club de St Gervais, il participe seulement depuis 2 ans aux compétitions régionales. Au classement général, il obtient la 1ère place l'année dernière, en 2021, en Découverte et il est de nouveau vice-champion Rhône Alpes cette année en 2022, en Pupille.

Le trial est un sport dans lequel il faut franchir des obstacles (cailloux, pneus, buses, blocs de béton, troncs d'arbres...) dans des zones sans poser le pieds au sol.

Sélectionné en équipe de France cet été, la course s'est déroulée

en Pologne. Le temps n'était pas clément : un début de course sous la pluie, les obstacles à franchir étaient glissants et Timéo chute. Grosse frayeur pour tout le monde et même si Timéo a mal au poignet et aux côtes, il repart 15 minutes après avec les encouragements de tous les copains et le soutien et les bons mots du sélectionneur de l'équipe de France. Timéo termine sa course avec 140 points. Il se classe 24<sup>e</sup> avec un souvenir exceptionnel et un maillot tricolore qu'il gardera toute sa vie.

La mairie de La Rivière a permis à ce jeune de réaliser cette magnifique expérience en subventionnant une partie de ce projet.



## Recensement de la population

La commune de LA RIVIERE va réaliser le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

### Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.

## Travaux

- **Cimetière** : La 1<sup>re</sup> tranche de travaux, portant sur la réfection de l'enrobé de l'allée centrale, des abords du monument aux morts et la création de deux nouvelles allées, a été réalisée pour un coût de 15 460,08€ HT. La 2<sup>e</sup> tranche concernant les allées latérales et le fond du cimetière sera réalisée en 2023. Aucune subvention allouée pour ces travaux qui restent une charge totale pour la commune.

- **Route des Brunières** : Compétente en matière d'eau et d'assainissement, L'intercommunalité a effectué sur la route des Brunières le remplacement des conduites qui alimentent en eau potable ce hameau de la commune de St Quentin/Isère depuis le réservoir situé lieu-dit les côtes.

Nous avons profité de la présence d'engins de voirie sur place pour refaire l'enrobé de cette portion de route communale déjà dégradée qui dessert ce hameau. La commune de St Quentin/Isère a accepté de partager le coût des travaux d'un montant total de 4 440€ HT.



## Périscolaire :

Nous vous informons que malgré la hausse générale des prix et de notre fournisseur de restauration, la municipalité a décidé de ne pas répercuter l'augmentation du repas et des services périscolaires aux familles.

## Défibrillateur

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est à disposition à l'entrée de la salle des fêtes sous le porche.



## Modification du PLU

La communauté de communes St Marcellin Vercors Isère Communauté encadre administrativement la procédure de **modification simplifiée du PLU de la commune**. Cette modification est notifiée au préfet et aux personnes publiques associées. Cette modification simplifiée sera mise à disposition du public pendant un mois en mairie et à la maison de l'intercommunalité (du 14 novembre 2022 au 14 décembre 2022) et a pour objet :

- la réduction de l'emprise de l'emplacement réservé N°1 et des précisions sur sa destination (parking, aménagement d'un carrefour)
- La suppression de la hauteur minimale pour les habitations en zones UB et AU
- L'interdiction d'occupations du sol pas ou peu compatibles avec l'habitat en zones UB et AU
- La modification des règles relatives aux clôtures, aspect extérieur des constructions pour tenir compte de l'existant.

St Marcellin Vercors Isère Communauté avancera les frais inhérents (5055€ HT) au profit de la commune qui reste maître d'ouvrage du document d'urbanisme jusqu'à l'approbation du PLU.

Pour rappel, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) : Le dossier complet du PLU est consultable sur le site internet de la mairie (Carte graphique du zonage, règlement écrit...).



## AVIS AU PUBLIC

### SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA RIVIÈRE MODALITÉS DE MISE A DISPOSITION DU PROJET

Par arrêté communautaire du 8 juin 2022, le Conseil Communautaire de SMVIC a défini les modalités de la mise à disposition du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de La Rivière.

Les modalités de mise à disposition prennent la forme suivante :

- Mise à disposition du dossier en Mairie de La Rivière, 327 rue du Baron 38210 La Rivière, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :
  - o Lundi de 8h00 à 12h00
  - o Mardi de 14h00 à 19h00
  - o Jeudi de 14h00 à 17h30
  - o Vendredi de 8h00 à 12h00
- Mise à disposition sur le site internet de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté ;
- Mise à disposition d'un recueil papier d'observations en Mairie de La Rivière aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- Mise à disposition d'une boîte mail pour le recueil des observations du public ([mairie@lariviere38.fr](mailto:mairie@lariviere38.fr)), en précisant en objet du courriel « modification simplifiée du PLU »,
- Envoi d'un courrier adressé à Monsieur le Maire, 327 rue du Baron, 38210 La Rivière, en précisant en objet du courrier « modification simplifiée du PLU ».

Cette mise à disposition s'effectuera du lundi 14 novembre au mercredi 14 décembre inclus, soit durant 30 jours consécutifs.

Il est précisé que les administrés seront informés de cette mise à disposition par l'affichage à la Maison de l'intercommunalité et en Mairie de La Rivière d'un avis au public précisant l'objet, le lieu et heures où le public pourra faire ses observations.

  
**Au P'tit Bonheur des Yeux**  
Yann THOMAS

**YT OPTIQUE**  
84 Bd Michel Perret  
38210 TULLINS  
Tél. 04.76.55.69.66  
[ytoptique@gmail.com](mailto:ytoptique@gmail.com)

**• CONTRAST • Coiffure •**

Salon de coiffure mixte

Ouvert du mardi au samedi

Pour tout rendez-vous,  
toujours à votre écoute au  
**04 76 07 82 77**

**CARTE DE  
FIDÉLITÉ**



## Sécurité

### Caméras vidéo protection

Comme annoncé dans le précédent journal municipal, l'installation de caméras de vidéo protection aura lieu en principe avant la fin d'année.

3 sites ont été retenus : Mairie/Salle des fêtes ; place du centre village ; église/city parc.

Ce dossier déposé auprès de la préfecture associe la gendarmerie dans cette démarche et bénéficiera d'une subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes à hauteur de **50%** du montant global de **41 789,86€ HT**.

Ces installations s'inscrivent dans un cadre d'utilisation réglementé. Des panneaux de signalisation seront installés aux deux principales entrées du village et sur chacun des sites retenus. Seules 2 ou 3 personnes seront habilitées pour le visionnage et chaque visionnage sera tracé et justifié.

Les dispositifs de vidéoprotection filment la voie publique et les lieux ouverts au public et sont soumis aux dispositions du code de la sécurité intérieure.

### Eclairage Public

L'opération consistant à équiper l'ensemble de notre éclairage public d'ampoules à LED est aujourd'hui terminé. L'éclairage public est une charge qui va peser de plus en plus sur les finances des communes et, c'est pourquoi après réflexions et informations recueillies, il a été décidé en conseil municipal **une coupure de nuit de 0h00 à 5h00**. Outre une économie proche de 50% attendue sur notre consommation d'éclairage public, l'extinction nocturne diminue l'impact sur la biodiversité et le cycle de vie des espèces nocturnes. D'autre part, des rapports de police et gendarmerie indiquent que la coupure de nuit n'a pas d'effet sur l'accidentologie routière ni sur l'augmentation d'agressions et vols qui le plus souvent ont lieu en journée. Pour obéir au cadre réglementaire, un arrêté du maire validera cette décision et une signalisation spécifique sera installée dès lors que la date de l'intervention technique sera fixée.



**Sécurité routière,  
je ralentis lors de  
mes déplacements  
dans le village !!**



34, Grande Rue  
38470 VINAY  
**04 76 36 84 53**

9, Place Jean Jaurès  
38210 TULLINS  
**04 76 32 15 12**

## Bien vivre à La Rivière...

**Notre village, préservons-le et gardons-le propre !!!**

**Merci de respecter les lieux publics  
et de ne pas les dégrader !!!**



**Je respecte mon environnement et mon voisinage**

### Rappel des horaires d'utilisation des appareils à moteurs :

- Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
  - Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
  - Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 ;
- Nous rappelons que l'utilisation d'engins à moteurs en dehors des heures autorisées est interdite (tondeuses, débroussailleuse, ponceuses, perceuses, tronçonneuses, matériel agricole et autres matériels bruyants)

### Élagage des arbres

Il est rappelé qu'il est de la responsabilité des propriétaires d'entretenir les végétaux (haies, arbustes, arbres) le long des voies publiques et en limite de voisinage. Certains débordements nuisent à la sécurité (manque de visibilité, obligation de se déporter) et bloquent l'intervention des sapeurs-pompiers.

Nous vous demandons de respecter ces règles afin de prévenir les risques de coupures des lignes électriques ou téléphoniques en cas d'intempéries (vent, neige...) et encourageons vivement tous les propriétaires à faire le nécessaire.

### Feux de broussailles

Le brûlage des déchets végétaux des jardins est interdit. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie de Saint-Quentin-sur-Isère.

### Divagation des chiens :

Il est trop souvent constaté que certains propriétaires de chiens ne maîtrisent pas leurs animaux parfois agressifs avec leurs congénères ou autres.

Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite et qu'il est recommandé de les promener en laisse voire pour certains de les munir d'une muselière pour éviter tout incident.

Des déjections canines sont fréquemment constatées sur les voies publiques.

Par mesure d'hygiène publique, nous rappelons que les crottes de chiens sont interdites sur :

- les voies publiques;
- les trottoirs;
- les espaces verts publics;
- les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines. Chacun d'entre nous a la liberté de se promener sur nos routes et chemins en toute tranquillité.

## Ecole

### Une rentrée avec le sourire pour nos enfants !!

Cette année l'école de La Rivière accueille 87 enfants répartis sur 4 classes :

- 24 Maternelle (PS / MS / GS) Mme Virginie ZARLI (enseignante) épaulée par Mme Kate ROLLAND (ATSEM)
- 21 CP/CE1 Mme Line BARRANGER (enseignante)
- 20 CE1 / CE2 / CM1 M. Stéphane STROMBONI (enseignant)
- 22 CM1 / CM2 Mme Mélodie CAINE (Directrice enseignante) et M. Raphaël GAILLARD (enseignant)



### Mot de La Directrice Mélodie Caine

#### Une rentrée pleine de projets

##### Une année sous le signe de la solidarité...

Comme chaque année, tous les enfants de l'école se sont mobilisés pour aider les enfants atteints de leucodystrophies. Ils ont récolté des fonds pour l'association ELA et ont prêté symboliquement leurs jambes aux enfants malades : mardi 18 octobre, petits et grands ont couru entre 1 et 21 minutes sous les encouragements de leurs parents, des élus ou des assistantes maternelles venus nombreux pour les soutenir.

##### ... de la culture...

Tout au long de l'année, les élèves du CP au CM2 vont participer, avec la complicité de Régis Peyre, notre musicien intervenant, et de la chanteuse professionnelle Elsa Lambey, à un projet autour

des chants traditionnels. Ils vont collecter des chansons auprès d'anciens du village, et faire revivre une culture locale parfois un peu oubliée.

##### ... et de l'écologie

La classe des CM1/CM2 va participer à l'Atlas de la Biodiversité Communal en partenariat avec le Parc Régional du Vercors, et va également bénéficier d'interventions de l'AGEDEN 38 (Association pour une gestion durable de l'énergie en Isère) pour travailler sur différentes thématiques liées à l'énergie.

La classe des CP/CE1, elle, va chaque semaine faire une après-midi « classe nature », pour vivre l'école autrement.

Mme KOLLAROCZY, doyenne de notre village, est décédée le 14/08/2022 à **102 ans** à l'EHPAD de Moirans. Nous présentons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.

Photo à l'occasion de son 100<sup>e</sup> anniversaire



## Urbanisme : Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un nouveau service en ligne gratuit, vous permet de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, déclaration d'ouverture de chantier, permis de démolir) de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

> Lien d'accès : <https://sve.sirap.fr>

Si vous n'avez pas internet, en cas de difficulté ou de besoin de conseil dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à contacter la mairie.



## Médiathèque intercommunale LIS-LA

CONTACTS : Tél. 04 76 65 80 74  
mediatheque.lisla@smvic.fr



## Relais petite enfance (RPE.)

Temps collectifs sur la commune de La Rivière (salle des fêtes) :

- Le 18 novembre 2022 (matin)
- Les 2 et 16 décembre 2022 (matin)

| Relais Petite Enfance SMVIC |                |                                |
|-----------------------------|----------------|--------------------------------|
| RPE St Marcellin            | 04.76.64.96.07 | ramstmarcellin-chatte@smvic.fr |
| RPE Chatte                  | 04.76.64.44.45 |                                |
| Ram'Dam RPE St Romans       | 04.76.36.18.53 | ramdam@smvic.fr                |
| RPE A Petits Pas Vinay      | 04.76.38.94.74 | ramapetitspas@smvic.fr         |



## En route vers la santé

Le mini bus prévention et promotion santé était présent sur la commune le lundi 12 septembre de 14 h 30 à 17 h 00. Plusieurs habitants ont pu se renseigner. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou sur le site de la Communauté de Communes pour connaître les dates et lieux de rencontre.



### Promotion et prévention santé

Saint Marcellin Vercors Isère Communauté a mis en place un service mobile de prévention et de promotion de la santé, porté par la Maison Intercommunale des Familles.

Ce dispositif d'accueil, d'écoute et d'information vise à faciliter l'accès aux droits et aux soins. Il s'adresse aux habitants du territoire âgés de 11 à 30 ans.

L'équipe présente lors des itinérances est composée d'une psychologue et d'une travailleuse sociale.

Anonyme, confidentiel, gratuit, avec ou sans rendez-vous.

Contact et informations :  
l'équipe mobile / 07 64 56 23 58 ou  
la Maison intercommunale des familles  
04 56 33 30 20



[www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr)

## Accueil de loisirs Saint-Quentin-sur-Isère

Le Centre de loisirs intercommunal accueille les enfants de 3 à 12 ans, sur inscription, les mercredis et pendant les vacances.

Contact : [acm.stquentin@smvic.fr](mailto:acm.stquentin@smvic.fr)  
Tel : 07.80.48.91.07



Nous remercions l'ensemble des Associations de notre village pour leurs engagements et le renouvellement de leurs activités et manifestations

## ASCR



La Zumba de la Rivière tenait à vous faire partager sa mobilisation pour octobre rose et la lutte contre le cancer féminin.

## Pause'Créa

### QUE FAIT PAUSE'CREA?

Nous sommes un petit groupe qui aime échanger le savoir faire de chacune (couture, décoration de Noël, pâte FIMO,.....) sur diverses créations.

### QUAND ?

Pour le moment : le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 16h30 à 18h (hors vacances scolaires)

### LIEU ?

Sous la salle des fêtes de la rivière

Un planning des différentes interventions créatives sera affiché sur la porte de la salle pour les inscriptions.

Un SMS sera envoyé aux adhérents de l'association.

Merci de demander la fiche d'inscription

Cotisation de 10€ pour l'année.

Pendant le temps d'ouverture de l'atelier une bibliothèque est en **accès libre et gratuite**.

Pour plus de renseignement je reste à votre disposition au : 06 76 73 68 35 Valérie BRANDAO, Présidente de Pause'créa.

**Planning d'ouverture** : 8 nov au 6 déc : début déco de Noël

15 nov : intervention de fleurs thé avec soi 40€

Inscription avant le 10 nov. au 06 76 73 68 35

## Graines d'épicières



Alimentation Bio  
& produits naturels

2 Avenue Pierre Bérégovoy  
38210 Tullins

04 57 20 59 45

## FRANCK MAURICI

Gérant

TEL 04 76 07 03 03

FAX 04 76 07 03 40

garagemaurici@wanadoo.fr



SARL MAURICI

67 BLD MICHEL PERRET

38210 TULLINS

[www.citroen.fr/reparateur/tullins](http://www.citroen.fr/reparateur/tullins)

## BAR-TABAC-PRESSE

Le Dauphin

Tél 04 76 93 65 13



Ouvert 7 jours sur 7  
5h30 / 19h15  
fermé le jeudi



700 rue du Vercors  
38210 St Quentin S/Isère



L'odyssée  
gourmande

J.M. SAGLIO

Maître Artisan

Pâtissier - Chocolatier - Glacier

TULLINS (Isère)

Tél. 04 76 07 00 74



[www.patissier-chocolatier-tullins.fr](http://www.patissier-chocolatier-tullins.fr)

## Sou des écoles de La Rivière

Le sou des écoles de La Rivière est heureux de vous présenter son nouveau bureau pour l'année 2022-2023



Président : M. Anar Akdim Hassen  
Vice président : M. Ferchaud Laurent  
Trésorier : M. Roncier Yoann  
Trésorier adjoint : M. Terrier John- Paul  
Secrétaire : Bertéa Sophie  
Secrétaire Adjointe : Foudraz Julia  
Le lien entre le sou des écoles et l'école sera assuré par M. Perrin Merloz Pascal  
Le sou des écoles vous propose différentes manifestations tout au long de l'année :

Une vente de Beaufort : le 18 novembre 2022  
Le Marche de Noël : le 9 décembre 2022  
Le spectacle de Noël pour les enfants : le 13 décembre 2022  
En attente de confirmation une vente de sapin sera peut-être proposée.

**Venez vous informer, soutenir nos actions, donner vos idées, proposer votre aide et/ou, pourquoi pas, devenir membre. On vous attend nombreux !!!**

Le sou des écoles ? Il sert à quoi ?



soudesecoleslariviere@gmail.com

## En'vie Animale

**En avant première, les premiers projets pour l'année 2023 :**

- Des balades intergénérationnelles en compagnie de nos équidés (grands-parents et petits-enfants) ;
  - Un atelier jardin pour les enfants ;
  - Trois rendez-vous pour partir à la découverte du monde des abeilles et leurs amis pollinisateurs en extérieur, dans la nature au pied du massif du Vercors. Au programme : théorie, pratique autour des ruches et de la miellerie et jeux. En partenariat avec l'apicultrice de la miellerie des Coulmes (Izeron et Beauvoir-en-Royans).
  - Des visites aux anciens en compagnie des équidés ;
- Mais aussi...**
- Des séances de médiation avec nos équidés pour des enfants et adolescents en difficultés ;
  - Des ramassages de déchets citoyens dans le village avec nos ânesses ;
  - Des chantiers et rencontres entre bénévoles...

**Vous êtes intéressés par un ou plusieurs projets et/ou activités ? N'hésitez pas à nous contacter pour nous le signaler afin d'avoir**

**les informations en avant première.**

Vous souhaitez soutenir nos activités ? Il est possible d'adhérer à l'association (adhésion familiale 10 €, adhésion soutien associatif 25 €) et/ou de nous rejoindre lors des chantiers de l'association & réflexions sur l'évolution de l'association.

A bientôt !

**Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter**

Tél. : 06 86 80 19 43 - par mail : asso.envie.animale@gmail.com

...vous pouvez aussi nous suivre sur les réseaux sociaux :

Facebook : AssociationEnVieAnimale

Instagram : associationenvieanimale





**GOZZI**  
INTRUSION - VIDEO - INCENDIE

**Sandy & Sébastien GOZZI**

04 76 35 69 12  
698 Route de St Quentin - Tullins

- EXTINCTEUR
- ALARME INCENDIE
- ECLAIRAGE DE SECURITE
- DESENFUMAGE
- DETECTION INCENDIE
- EXTINCTION AUTOMATIQUE

- ALARME INTRUSION
- VIDEO PROTECTION
- COFFRE FORT
- CANON A BROUILLARD
- DOMOTIQUE
- CONTROLE D'ACCES

Votre caviste Tullinois

# Les Vins de Léolis

**CAVE  
COMPTOIR  
EPICERIE FINE**

BIÈRES DU MONDE  
WHISKIES  
RHUMS

**PARTENAIRE  
DES  
ASSOCIATIONS**

600, route de Saint-Quentin  
38210 TULLINS  
Tél. 04 76 066 001  
www.vinsdeleolis.com



## ADMR



### L'ADMR RECRUTE !

#### POSTES d'aide à domicile et d'auxiliaire de vie

**Sur St Quentin sur Isère et les communes de proximité  
CDD, CDI, temps partiel**

Vous intervenez dans le quotidien des personnes, avec bienveillance et discrétion tout en respectant l'intimité des bénéficiaires.

Vous apportez une aide dans les gestes de la vie quotidienne: cuisine, ménage, lessive, repassage, aide à la mobilité, aide à la toilette, repas habillage.

Vous accompagnez les personnes dans leur vie sociale : loisirs, rendez-vous médicaux, courses...

Vous participez à la coordination et à la qualité du service en rendant compte de vos missions au bureau de l'association et en participant à des formations et à des réunions d'équipe.

### Autonome mais pas seul(e) !

Vous êtes encadré(e) et soutenu(e) par l'association et intégré(e) dans une équipe dynamique avec laquelle vous échangez.

#### LES AVANTAGES A REJOINDRE NOTRE RESEAU ?

- Sécurité de rémunération avec une modulation des heures
- Flexibilité du planning
- Equipements de protection
- Téléphone à usage professionnel
- Indemnités kilométriques prises en charge
- Evolutions possibles en interne (Formations, VAE)
- Assurance véhicule lors de vos déplacements professionnels
- Majoration du travail les dimanches et jours fériés
- Primes

### Vous souhaitez rejoindre une équipe à taille humaine ?

Envoyez votre candidature avec CV + lettre de motivation à :  
ADMR Bas Grésivaudan, 484 rue du Vercors, 38 210 St Quentin sur Isère  
Tel: 04 76 65 57 24 ou [admrbaqr@fed38.admr.org](mailto:admrbaqr@fed38.admr.org)

## La Horde du Contretemps

La Horde du Contretemps est une nouvelle association à La Rivière !

Créée en 2022 cette association entremêle culture et agriculture. Basée notamment à la Ferme des 1000 Joies, située tout en haut de la Montée des Chances à La Rivière, l'association a organisé tout au long de l'été des concerts, des spectacles de danse, de théâtre, de contes à destination des petits comme des grands. Les artistes sont rémunérés au chapeau. L'adhésion est à prix libre.

L'association a également organisé un vendredi sur deux depuis début septembre un marché avec les produits de la ferme (des légumes et du pain) suivi d'un spectacle, en proposant un repas chaud et des boissons. Enfin chaque hiver l'association organise plusieurs soirées de dégustation et de vente d'huîtres de la ferme Papytaine en Bretagne (<https://huîtres-papytaine.com/>) ; les prochaines auront lieu le 4/11 et le 2/12 à 18h !

L'association va suspendre ses activités cet hiver et reprendra au printemps 2023. N'hésitez pas alors à venir au marché boire un jus de pommes des Vergers de la Vernette à Renage ou une bière de la brasserie Tétras Byre à Vinay en discutant et en regardant le spectacle du moment ! Les enfants sont les bienvenus, sous la responsabilité des parents.

Toute proposition de spectacle, d'activités, etc. sera examinée. N'hésitez pas à nous joindre à l'adresse [contact@fermedesmillejoies.fr](mailto:contact@fermedesmillejoies.fr) et à nous retrouver sur Facebook <https://www.facebook.com/1000Joies> pour plus d'informations !

Vous pouvez enfin nous envoyer votre numéro de téléphone afin d'être inclus dans le groupe WhatsApp et ainsi d'être tenu au courant des événements. On a hâte de vous retrouver !



## Les Journées du Patrimoine 2022 : l'école-mairie



*Ecole laïque de filles*



*La Rivière 1899*

Dans notre commune, les Journées européennes du Patrimoine ont pris une dimension particulière cette année !

M. le Maire et son Conseil souhaitent que ce rendez-vous coïncide avec l'inauguration de la mairie réhabilitée. Toutes celles et ceux qui ont pris part aux deux événements ont pu apprécier combien notre commune de La Rivière a su se renouveler, tout en restant fidèle à l'œuvre menée à bien par élus et instituteurs qui respectivement construisirent le bâtiment et prirent en charge l'éducation de tant de générations d'élèves et élèves.

Le patrimoine n'a aucun intérêt s'il s'agit seulement de commémorer. S'il n'était que ça ce serait se contenter de regarder avec curiosité des choses disparues. C'est tout le contraire ! En le regardant on voit mieux le présent. Et le passé n'est pas toujours inutile.

Par exemple on peut – en regardant depuis 2022 – déplorer que dans l'école du village à la rentrée 1882 (la première dans ce bâtiment toujours debout) coexistent une classe de filles et une classe de garçons. Les deux sexes séparés ? Oui.

Mais il faut penser que l'école jusque là n'était que pour les garçons... Autrement dit il ne faut pas regarder un passé, après tout pas si lointain, avec nos propres lunettes 150 ans plus tard.

Bien après 1789, l'école alors que les enfants demeuraient avant tout une main d'œuvre : à quoi pouvait alors servir qu'on leur apprenne quoi que ce soit ?

L'école n'est plus celle dispensée par le seul curé ; à cette époque des enfants sur des bancs putrides pour apprendre c'était une perte de temps et de main d'œuvre familiale gratuite – et apprendre, ça sert à quoi ?

Après l'instauration en 1870 (chute de l'empire de Napoléon III) il s'est agi d'instaurer un enseignement général : généreuse idée, mais comment faire ? À La Rivière où les parents voulaient bien en convenir en fonction des saisons de récoltes, ponctuellement les enfants n'avaient depuis longtemps pour apprendre qu'une cave humide (maison au sommet de l'actuelle montée des Chances).

Selon l'expression bien connue, il ne s'agit pas de 'Faire pleurer Margot' en évoquant ce passé. Il s'agit juste de prendre conscience d'un passé pas si lointain et comprendre que ce qui semble aujourd'hui naturel ne l'est pas du tout : c'était pensé.

Passant sur les difficultés financières de la Commune pour enfin parvenir à ériger le bâtiment toujours debout depuis 1881 et qui était celui de l'école-mairie, regardez-la bien cette construction.

Pourquoi ? D'un côté c'était l'école des filles, au centre la mairie, de l'autre côté c'était l'école des garçons : symétrie parfaite.

Amusez-vous à replier en deux le bâtiment et dans la correspondance parfaite vous trouverez la République partout et dans les deux ailes concordantes chacun y trouvera l'école actuelle dans laquelle aucun enfant n'est séparé d'un autre.

C'est un idéal ?

Faisons de l'Histoire et regardons ensemble ce qu'elle dit dans notre quotidien !

Chaleureusement,  
L'Association « Patrimoines de La Rivière »

## Amicale des sapeurs-pompiers de St-Quentin-sur-Isère

**Les Sapeurs-pompiers Saint-Quentinois sont intervenus 139 fois du 1<sup>er</sup> janvier au 3 octobre 2022 :**

St-Quentin-sur-Isère : 47 sorties

Montaud : 6 sorties

La Rivière : 26 sorties

Tullins : 36 sorties

Morette : 1 sortie

Chantesse : 1 sortie

Autoroute A49 : 4 sorties

Rovon : 5 sorties

St-Gervais : 7 sorties

Vinay : 1 sortie

Poliénas : 2 sorties

Cras : 1 sortie

St-Marcellin : 1 sortie

La Sône : 1 sortie

Secours à personne : 105 sorties

Accident de la circulation : 17 sorties

Feu de véhicule : 3 sorties

Feu de bâtiment : 1 sortie

Feu de végétaux : 4 sorties

Feu ou fumée sans précision : 3 sorties

Feu de cheminée : 1 sortie

Pollution ou déversement : 2 sorties

Fuite de gaz : 2 sorties

Inondation : 1 sortie

A rajouter 32 interventions Chef de Groupe par le Lieutenant GLENAT-JAIME.

**La matinée boudin se déroulera le samedi 4 février 2023, au stade de la Tour. Pensez à réserver...**

Les sapeurs-pompiers locaux ont intégré leur nouvelle caserne depuis le mois de juin, un bel espace de travail avec des locaux adaptés aux missions.

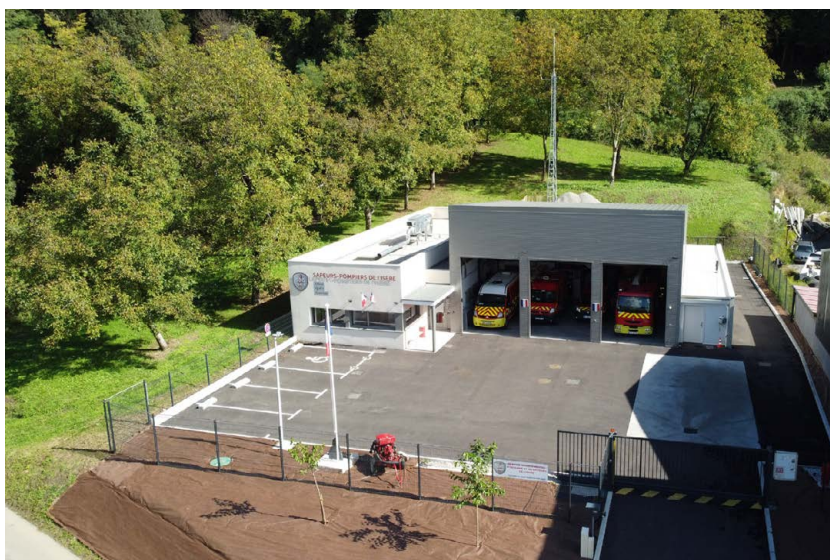
Le 27 mai 2023, les sapeurs-pompiers St-Quentinois fêteront les 130 ans d'existence du corps des sapeurs-pompiers dans notre commune.

Tout au long de la journée, une porte-ouverte vous accueillera avec de multiples activités.

Nous reviendrons dessus lors de l'édition du prochain bulletin communal.

Nous vous rappelons que tous les sapeurs-pompiers St-Quentinois sont volontaires, c'est pourquoi nous recrutons, si vous voulez venir découvrir le monde des Sapeurs-pompiers ou simplement vous renseigner n'hésitez pas, contacter un pompier de votre entourage ou demander à la mairie le contact du chef de caserne ou du président de l'amicale.

Chef de caserne : Lieutenant Glénat-Jaime Jérôme  
Adjoint au chef de caserne : Adjudant-chef Calvez Frédéric  
Président de l'amicale : Fourel Fabien  
Trésorier de l'amicale : Glénat-Jaime Gabriel  
Secrétaire de l'amicale : Leita Romain



*Les sapeurs-pompiers Saint-Quentinois vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.*

## ■ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Lundi..... : 8 h / 12 h

- Mardi..... : 14 h / 19 h

- Jeudi..... : 14 h / 17 h 30

- Vendredi : 8 h / 12 h

suivez-nous sur le site internet :

[www.la-riviere38.fr](http://www.la-riviere38.fr)

## ■ DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE À SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE

**04 76 93 31 75**

Lundi ..... 13h30 à 18h

Mer ..... 9h à 12h et 13h30 à 18h

Samedi ..... 9h à 18h

Une pièce d'identité ou un justificatif de domicile peut vous être demandé.

## ■ VIE PAROISSIALE

Pour toute personne voulant contacter la paroisse, pour baptême, mariage, funérailles ou pour faire donner des messes pour les défunts s'adresser ou téléphoner à :

M<sup>me</sup> Charles Françoise, le village.

tél. : 04 76 35 17 26

La paroisse de Vinay, Père Mariusz SLIWA,

tél. : 04 76 36 70 44

## ■ TÉLÉPHONES UTILES

Pompiers.....18

Gendarmerie ..... 17 ou 06 76 64 78 17

Samu .....15

Secours en montagne..... 04 76 22 22 22

Mairie ..... 04 76 93 61 52

École de La Rivière ..... 04 76 93 60 23

Périscolaire ..... 06 84 72 13 03

Médiathèque intercommunale

..... 04 76 65 80 74

Médecin Dr Zilli ..... 04 76 93 33 54

Kinésithérapeute (St-Quentin)

M<sup>me</sup> Larue-Sanou ..... 04 76 37 45 24

..... ou 06 30 91 50 26

et M<sup>me</sup> Schena ..... 04 76 06 11 66

Infirmière M<sup>me</sup> Epailly ..... 04 76 93 66 11

Pharmacie du Martinet ..... 04 76 93 68 08

Taxi Finet ..... 04 76 93 65 02

..... et 06 07 09 15 31

Saint-Marcellin Vercors Isère

Communauté ..... 04 76 38 45 48

Astreinte régie Eau/Assainissement

..... 04 76 36 94 01

EDF dépannage..... 0810 333 338

Télécom dépannage ..... 10 13

Restaurant "Au Petit Creux" .....

..... 04 76 93 52 81

Restaurant "La Thuillière".....04 76 93 61 36

Infos Transisère : ..... 0820 08 38 38

..... ou [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

Centrale de réservation des gîtes de France :

..... 04 76 40 79 40